

RECOMMANDATIONS

**POLITIQUE POUR UNE PARTICIPATION ÉGALITAIRE DES FEMMES
ET DES HOMMES À LA VILLE DE MONTRÉAL**

Présenté

à

**La Commission permanente du Conseil municipal sur
le développement culturel et la qualité du milieu de vie**

par le



**Centre des femmes
de Pointe-aux-Trembles**

22 octobre 2007

INTRODUCTION

C'est avec intérêt et optimisme que nous déposons nos recommandations au nom du *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles* dans le cadre de la *Politique et mesures de mise en œuvre pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*.

Ces recommandations font suite au dépôt du document intitulé *Réalités des femmes et des filles de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est* auprès de votre Commission, le 9 octobre 2007. Ce portrait de notre milieu, élaboré par le *Comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est*, relate les réalités des femmes et des filles de notre milieu sous les thèmes suivants : lutte à la pauvreté (logement, transport), éducation, travail, santé, sécurité, environnement, la vie communautaire et la culture. Les constats que nous en dégageons, nous ont permis d'élaborer les présentes recommandations.

Ce qui est proposé dans le présent document résulte d'une rencontre spéciale réunissant toutes les travailleuses du *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles*. Toutefois, le *Comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est*, que nous coordonnons, s'est engagé lors de sa dernière rencontre du 3 octobre 2007, d'élaborer ses recommandations pour la mise en œuvre de cette politique dans notre arrondissement. Ces recommandations seront acheminées à nos élus municipaux ainsi qu'aux principaux acteurs de la *Ville de Montréal* qui travaillent au développement social, économique et culturel de notre milieu. Cet exercice a pour but de s'assurer que la politique d'égalité femmes hommes soit appliquée dans les divers Plans d'action de notre arrondissement, et qu'une analyse différenciée selon le sexe soit appliquée lors de leur élaboration.

Par le fait même, nous tenons à féliciter Madame Helen Fotopulos et tous ses collaborateurs(trices) qui ont mené de front ce projet innovateur et essentiel. À notre avis, le plein épanouissement de notre ville ainsi qu'une réelle lutte à la pauvreté, doit passer par une plus grande implication des femmes aux affaires de la Ville. Nous devons collectivement imposer un regard neuf sur l'avenir de notre ville et nous croyons que l'équité au niveau des postes décisionnels et autres postes de la Ville est une voie sûre pour l'amélioration des conditions de vie des Montréalaises et des Montréalais, jeunes et moins jeunes, qui désirent faire de Montréal une ville à leur image, avec cette valeur d'égalité femme homme au cœur de nos actions.

En terminant, nous nous réjouissons de cette politique et nous tenons à remercier l'ouverture de la *Ville de Montréal* et du Maire Gérald Tremblay pour cette initiative. Soyez assurés, que nous porterons les valeurs et principes véhiculés de cette politique dans nos quartiers et ainsi transmettre cette vision commune de vivre dans une ville plus équitable, inclusive et plurielle.

L'équipe du Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles

Gisèle Pomerleau, coordonnatrice

Ginette Beaudry, adjointe administrative

Mireille Hébert, agente de communication et de développement social

Manon Bourassa, intervenante et services aux membres

PROJET DE POLITIQUE POUR UNE PARTICIPATION ÉGALITAIRE DES FEMMES ET DES HOMMES À LA VILLE DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- ❑ Favoriser une approche plus transversale de la politique;
- ❑ Mieux informer les citoyennes et les citoyens sur cette politique et ses différents axes en fournissant du matériel promotionnel accessible à tous les groupes communautaires et entreprises offrant des services directs aux citoyennes et citoyens;
- ❑ Former les directions et les agents de développement des arrondissements sur la politique d'égalité femmes/hommes et les sensibiliser sur l'importance d'une analyse différenciée selon le sexe dans la mise en place de mesures concrètes qui concernent la Ville (Plan de développement social, culturel et autres);
- ❑ À travers les agents de développement des arrondissements, faire des arrimages avec les Tables de développement social locales afin de développer conjointement la mise en œuvre de la politique.

AXE 1- LA GOUVERNANCE

- ❑ Poursuivre l'objectif de l'atteinte d'une parité réelle au niveau des postes de gouvernance pour les femmes, tout en respectant une représentativité des femmes issues des communautés culturelles et celles ayant un handicap physique;
- ❑ Encourager des programmes tels que *À égalité pour décider* du *Secrétariat à la condition féminine* qui aide les groupes de femmes à former et à habiliter la gente féminine à accéder à des postes décisionnels par le biais de formation, *mentorat*, la création d'un réseau et autres;
- ❑ Encourager le *réseautage* des femmes en créant des lieux de rencontres communs, comme par exemple, le réseau d'échange initié par le *Comité femmes de la CRÉ* de Montréal qui permettent, entre autres, aux femmes de mieux être informées sur les affaires de la Ville de Montréal;
- ❑ Répertorier et dresser les habiletés et compétences requises pour les postes de haute direction de la Ville et les faire circuler dans les différents réseaux (Syndicats, Comité femmes de la CRÉ, Chambres de commerce, Table des groupes de femmes de Montréal et autres), afin que les candidates ayant le profil désiré, soient référées à la Ville de Montréal;

AXE 2- LA VILLE EMPLOYEUR

- ❑ Mettre en place des mesures favorisant l'entrée des femmes à l'emploi de la Ville dans des métiers non traditionnels en créant des partenariats avec les syndicats mais aussi avec les groupes de femmes, qui, pour certains offrent des formations préparatoires aux métiers non traditionnels axés sur la confiance en soi et sur le *comment faire sa place dans un milieu d'hommes* ! Beaucoup de femmes sont qualifiées pour ces métiers mais c'est au niveau des relations interpersonnelles que nous devons les outiller à mieux s'intégrer dans ces métiers (ex. de projets : Ateliers de pré-employabilité aux Métiers non traditionnels du *Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles*, celui du *Y des femmes*, le volet femmes de *l'École des métiers de la construction/volet femmes sur le Plateau Mt-Royal* et autres);
- ❑ Sensibiliser tous les travailleurs et les dirigeants de la Ville de Montréal, à travers des formations, sur l'importance de la diversité et de l'équité femmes/hommes en milieu de travail, sur l'attitude à développer dans les relations de travail, afin que certains milieux de travail à forte concentration masculine soient plus favorables à la venue des femmes;
- ❑ S'assurer que la parité femmes/hommes soit respectée lors de l'embauche massive de la relève prévue dans les années à venir et considérer les jeunes femmes, les femmes issues des communautés culturelles et les femmes ayant un handicap physique comme un bassin potentiel pour occuper des postes permanents à la Ville;
- ❑ Évaluer dès maintenant, les besoins en main d'œuvre pour les dix (10) prochaines années à la *Ville de Montréal*. Dresser un portrait des postes à combler, les communiquer aux divers intervenants travaillant auprès des femmes (écoles, centres de formation, groupes de femmes, CLÉ, Service Canada etc) afin de préparer la relève féminine pour tous les postes demandés;
- ❑ Considérer les femmes montréalaises à faible revenu et ayant le niveau de scolarité et les critères requis, comme un bassin potentiel et intéressant pour occuper des postes dans les cols bleus.

AXE 3- LES SERVICES AUX CITOYENNES

- ❑ Encourager des initiatives telles que l'élaboration de *Déclaration citoyenne* dans les groupes de femmes, un outil efficace afin de rapprocher les citoyennes aux affaires de la Ville de Montréal, et par le fait même, informer les dirigeants municipaux sur les besoins réels des citoyennes montréalaises en matière de services de proximité;
- ❑ Améliorer la qualité visuelle du *paysage urbain* et contribuer à diminuer la surexposition d'images dégradantes de la femme dans les affichages publicitaires de la ville (affiches dans abribus, affiches le long des autoroutes et autres). Réglementer plus sévèrement et interdire toutes publicités qui vendent le corps de la femme comme une *marchandise* ou un *produit* afin d'aider à enrayer le phénomène social de l'hyper sexualisation, où nos jeunes sont des victimes, particulièrement les jeunes filles;

- ❑ Étant plus pauvres et ayant moins de pouvoir d'achat que les hommes pour l'achat d'une voiture, les femmes sont les plus grandes utilisatrices des transports en commun montréalais. Plus de 40 % de femmes l'utilisent versus 26 % d'hommes. Dans notre milieu, 34 % de femmes l'utilisent contre 16 % d'hommes. Cet écart, s'explique en grande partie par une desserte d'autobus locale déficiente dans l'Est de Montréal. La politique doit tenir pour compte cette réalité puisque les femmes de l'Est de l'Île n'ont pas d'accès réel et équitable à ce service essentiel pour se rendre au travail, faire les courses et autres. Ce sont les femmes *cheffes* de famille, les jeunes, les handicapées et les aînées qui sont le plus victimes de ce mauvais accès au service;
- ❑ Encourager la protection des espaces verts dans l'Est de Montréal, qui sont essentiels à la purification de l'air de notre milieu, qui est le plus pollué du Québec. Ces espaces constituent des lieux de villégiature exceptionnels pour les familles à bas revenu qui ne peuvent sortir de la ville facilement pour prendre des bains de nature, et dont la majeure partie est dirigée par des femmes;
- ❑ Maintenir la tenue des Conseil d'arrondissement de PAT/RDP en alternance à Pointe-aux-Trembles et à Rivière-des-Prairies et fournir un transport efficace aux citoyennes pour se rendre dans les conseils qui est déficient en ce moment;
- ❑ Soutenir les projets favorisant des accès aux berges du fleuve Saint-Laurent (Ex. : Quartier 21 du *Comité Zip Jacques-Carrier*) et y aménager des plages, des tables à pique-nique, bancs de parc, sports aquatiques non motorisés, modules pour les enfants et autres;
- ❑ Améliorer l'entretien des pistes cyclables dans l'Est;
- ❑ Augmenter l'offre culturelle et sportive à faible coût aux jeunes filles et aux femmes de 30 à 45 ans dans les Centres sportifs et la Maison de la culture;
- ❑ Augmenter l'offre culturelle pour les femmes aînées;
- ❑ Poursuivre les programmes d'accès des femmes aux logements sociaux et abordables;
- ❑ Sensibiliser les dirigeants de la Ville de Montréal à intégrer des femmes au C.C.U. (Comité consultatif en urbanisme) de notre territoire.

AXE 4- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ❑ À compétences et qualités égales, dans l'attribution des contrats de sous-traitance, ainsi que pour les achats des produits et services, favoriser les femmes entrepreneurs;
- ❑ Dans les secteurs émergents tels que les nouvelles technologies, les télécommunications et autres, favoriser l'intégration des jeunes filles et des femmes en favorisant les projets qui contribuent à diriger les femmes vers ces industries (formation, réseautage, mentorat);
- ❑ Donner des rôles stratégiques aux femmes au sein des Conseils et Comités qui concernent le développement économique.

AXE 5- LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- ❑ Permettre à plus de femmes d'être porte-parole des engagements de la Ville de Montréal sur la scène internationale;
- ❑ Continuer de soutenir et de valoriser les jeunes filles et les femmes qui travaillent à l'action internationale;
- ❑ Profiter de la *Journée internationale de la femme* pour sensibiliser la place des femmes dans la Ville de Montréal et son rayonnement à l'étranger, soulever des exemples de modèles positifs.